

Les circuits courts de la monnaie

Sans remettre en question l'euro auquel elle est adossée, la Doume, monnaie complémentaire la plus diffusée en Auvergne-Rhône-Alpes, démultiplie l'intérêt de consommer localement dans le Puy-de-Dôme.

Nathalie Van Praagh
nathalie.vonpraagh@centrefrance.com

« Je n'ai pas un euro sur moi. » Cela n'empêche pas Angèle Dransart, sans sortir ni chèque ni carte bancaire, d'acheter du fromage, de faire son marché dans une épicerie, avec une prédilection pour les produits bio ou locaux, de manger une pizza, d'aller au cinéma et au théâtre parfois, de boire un verre dans un bar... Elle pourrait même pratiquer le yoga !

« On sait où va notre argent : dans l'économie locale et non dans un paradis fiscal »

TRAIT D'UNION



ÉCHANGE. En deux ans, la monnaie locale a élargi ses ailes avec près de 1.000 utilisateurs et plus de 200 prestataires. PHOTO THIERRY NICOLAS

Comme 981 utilisateurs, Angèle règle ses dépenses en doumes : c'est-à-dire chez plus de 200 commerçants et producteurs du Puy-de-Dôme à qui la monnaie locale, avec son réseau, apporte une clientèle nouvelle et fidèle a priori. La jeune femme s'est convertie le jour même du lancement de la Doume, il y a tout juste deux ans. Elle en est devenue l'un des piliers, s'occupe du site internet, de la page Facebook...

« Avec la Doume, on sait où va notre argent : dans l'économie locale et non dans un paradis fiscal », explique Angèle. Pour se procurer une doume, il faut verser un euro, la conversion est simple et

double la mise : les 97.270 doumes en circulation ont donc libéré 97.270 euros. Ils abondent en fonds de réserve pour répondre aux possibles demandes de reconversion de doume en euro et profitent aussi à des actions menées sur le territoire, à utilité sociale, écologique ou culturelle.

« Je peux par exemple soutenir la production locale d'énergie renouvelable avec Combrailles Durables comme l'agriculture solidaire via Terre de liens sans perdre de pouvoir d'achat », se félicite Angèle Dransart.

La Doume est née d'un élan citoyen – une centaine de militants autour d'Attac et d'associations écologistes – d'un ras-le-bol des banques omnipotentes, du diktat des agences de notation et des cours de la Bourse...

Un bien commun

« Face à un système financier qui nous échappe, à une crise comme avec les subprimes qui, depuis l'Amérique ou ailleurs, peut démolir notre économie, nous avons ressenti la nécessité de nous réappropriation l'usage de la

monnaie, situe Danielle Nadal pour le collectif d'animation. C'est un bien commun et il nous est apparu important de savoir avec qui on le partage, à l'échelle d'une ville, d'un département. Nous n'allons pas changer l'économie du Puy-de-Dôme, ni renoncer à l'euro. Mais à notre échelle, nous contribuons à redistribuer les cartes, à donner un autre sens à l'argent, à être des consommateurs. »

La Doume est la monnaie complémentaire la plus active parmi les onze de la région Auvergne-

Rhône-Alpes (*) alors qu'elle n'est pas la plus ancienne. « Justement, la troisième année semble souvent fatale, signale Danielle Nadal. Nous devons nous accrocher et éviter l'usure. » D'autant que la monnaie locale numérique, dématérialisée, sans billets, arrive à grands pas et a déjà séduit des villes comme Nantes.

L'association (ADML 63), sans salarié et sans subventions, mise sur l'expérience du terrain et sa gouvernance participative marquée par le consensus pour poursuivre l'aventu-

re. « La Doume attire aujourd'hui des gens très divers, de tous les âges, tous les milieux. Nous sommes parvenus à partager notre idéal bien au-delà de notre cercle militant, se réjouit Danielle. Il nous reste à convaincre les collectivités locales de pouvoir régler la piscine ou l'accès à la médiathèque avec des doumes. » ■

(*) Six sont en projet dont une dans l'Allier.

➔ Trait d'union. Trait d'union est sur Facebook. Retrouvez notre page autour des pratiques collaboratives sur @traidunionlm



CHANGE. On trouve des doumes dans 44 comptoirs sur le Puy-de-Dôme. RÉMI DUGNE

■ Un moyen de paiement reconnu par la loi Hamon

Qui gère la banque Doume ? L'Association pour le développement de monnaies locales dans le Puy-de-Dôme et alentours (ADML 63). Pour se procurer des doumes, il faut en être adhérent, ce qui implique qu'on se reconnoît dans les valeurs de sa charte : à partir de 5 € et jusqu'à 25 € pour les particuliers, entre 25 et 250 € pour les professionnels.

Où trouver des doumes ? On peut changer des euros en doumes dans l'un des 44 comptoirs répartis sur l'ensemble du Puy-de-Dôme. La liste complète comme celle des professionnels qui l'acceptent ainsi que les contacts des 12 groupes locaux sont disponibles sur le site de la Doume (www.doume.org).

Peut-on reconvertir ? Les monnaies locales sont des monnaies convertibles donc récupérables et remboursables en euro. À ce jour, sur 185.620 doumes vendues, 88.350 ont été reconverties en euros, sans frais. Ce qui donne

97.270 doumes en circulation. « Nous l'autorisons pour les prestataires dans la mesure où les professionnels peuvent se trouver dans une situation où la quantité de doumes reçues ne pourrait pas être réutilisée dans le circuit, ou bien avoir besoin d'euros de façon urgente. Évidemment le but est de limiter au maximum ces reconversions », précise l'ADML 63.

Que dit la loi ? Pour sécuriser les développements des monnaies alternatives, le législateur est intervenu dans la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, qui reconnoît dans son article 16 les monnaies locales complémentaires comme moyens de paiement.

Quel poids ? La France compte 43 monnaies locales complémentaires en circulation, une soixantaine en projets, et 7 monnaies qui ne circulent plus selon le réseau des MLCC (monnaie-locale-complémentaire.net).